RECYCLAGE-FORMATION COMPLÉMENTAIRE TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ ARRIMAGE DES CHARGES SUR CAMIONNETTE (8 HEURES)

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : S2126
Formateurs : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialistes en la matière.
Effectif max : 15 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Rythme : journée
Langue : FR;DE;LU
Tarif : 350,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés désignés (Travailleurs désignés) ayant des camionnettes tôlées ou avec plateau (ouvertes) , des remorques dans leur entreprise

OBJECTIF

La formation a pour but de permettre au stagiaire de maitriser la problématique de l'arrimage des charges sur les camionnettes tôlées, camionnettes avec plateau (ou ouvertes) et les remorques.
Elle lui permettra de maitriser les risques liés à l'arrimage, de connaitre le matériel d'arrimage et son utilisation.
La formation lui permettra de diminuer les dégâts au matériel transporté et d'augmenter la qualité de prestation de service.

CONTENU DE LA FORMATION

Les formations comprennent une partie théorique et une partie pratique :
Théorie :
- Les responsabilités du conducteur, de l'employeur et du chargeur
- Les forces maximales qui sont générées lors du transport
- La résistance des structures de la carrosserie
- Les équipements strictement nécessaires de la camionnette (paroi de séparation, rails d'arrimage, points d'arrimage, portes bagages, galeries de voiture, sangles, filets d'arrimage, tapis antiglisse, équipements spécifiques, ...)
- Chargement du véhicule et répartition du chargement
- Méthodes d'arrimage
- Calcul de l'arrimage à l'aide d'une règle pour calculer

PÉDAGOGIE

Formation comprenant une partie théorique et une partie pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION

La participation du stagiaire à la formation sera confirmée par un certificat.